

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le lundi 2 avril 2007, à 20h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Jacques Drolet, Lina Labbé et Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 5 mars 2007.
3. Suivi du procès verbal.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande d'aide financière.
  - a) Fondation François-Lamy inc.
  - b) Journal Autour de l'Île édition spéciale été 2007
  - c) CLD de l'Île d'Orléans (Les prix du patrimoine 2007)
7. Résolution renouvellement du protocole d'entente entre la Municipalité et le CSCBIO.
8. Résolution demande de programmation 2008 au ministère des Transports du Québec.
9. Dépôt des rapports financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.
10. Avis de motion adoption du règlement # 07-059 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.
11. Avis de motion adoption du règlement # 07-060 pour l'établissement d'un fond de roulement.
12. Avis de motion adoption du règlement # 07-061 « Modifiant l'Entente portant sur la création et l'établissement de la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré ».
13. Varia M.R.C.
14. Période de questions.
15. Levée de l'assemblée.

**07-030**

Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jacques Drolet et appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-031

Item 2 **Adoption du procès verbal du 5 mars 2007.**

L'adoption du procès verbal est proposée par Lina Labbé et appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 3 **Suivi du procès-verbal.**

Item 4 **Correspondance.**

07-032

Item 5 **Adoption des dépenses.**

**Comptes payés**

MRC Île d'Orléans (Quote-part)	18 181.33 \$
MRC Île d'Orléans (Ordures)	5 658.67 \$
MMQ (Cotisation assurances 2007, versement 2 sur 4)	3 026.50 \$
Yoland Dion	598.90 \$
Dominique Labbé	203.15 \$
Jean Rompré	203.15 \$
Carmen Blouin	203.15 \$
Jacques Drolet	203.15 \$
Lina Labbé	203.15 \$
Lauréanne Dion	203.15 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement)	74.40 \$
Réjean Guay	390.95 \$
Renée Duchaine (Surveillance patinoire)	536.75 \$
Marco Langlois	709.34 \$
Desjardins Sécurité financière (Fond de pension directeur général - février 2007)	192.32 \$
Commission administrative des régimes de pension (CARRA)	102.08 \$
Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	3 129.67 \$
Astronicor (Installation système d'alarme 1ier étage)	165.23 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Facture d'Altus Dorion évaluateur)	14 924.25 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Quote- part 2007 versement 1/3)	1 305.66 \$
Picard & Picard (Frais d'arpenteur chemin du Quai)	1 538.33 \$
FQM (Frais de transport analyse d'eau Sillon)	9.01 \$
Sani-Orléans (Déglacage d'un ponceau rue Lemelin)	643.82 \$
Bureau de la publicité des droits (Mutations)	12.00 \$
Denis Asselin (Versement 2/3 déneigement + Ajustement erreur premier versement)	10 160.86 \$

Laval Bélanger chauffage (Réparation système de chauffage Sillon, Tuyauterie)	974.16 \$
Hydro-Québec (Électricité éclairage des rues)	677.45 \$
Oricom Internet (Service Internet administration)	18.18 \$
Marco Langlois	709.34 \$
Bell Mobilité (Cellulaire sécurité civile)	9.41 \$
Bell Canada (Téléphone administration)	169.63 \$
Réjean Guay (À venir demain)	360.86 \$
Renée Duchaine (Surveillance patinoire) (à venir demain)	114.00 \$
Fondation François-Lamy inc.	130.00 \$
Ministère du revenu du Québec (Retenue à la source, 1er trimestre)	1 781.34 \$
Receveur général du Canada (Retenue à la source, 1er trimestre)	713.35 \$
Desjardins Sécurité financière (Fond de pension directeur général - mars 2007)	192.32 \$
<b>Total :</b>	<b><u>68 429.01 \$</u></b>

***Comptes à payer***

Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	2 177.71 \$
Signalisation Lévis (Achat de signalisation pour la municipalité)	906.92 \$
Mallette comptable agréés (Facturation 2007)	2 962.70 \$
Quincaillerie Létourneau (Matériaux divers)	29.45 \$
MMQ (Cotisation assurances 2007, versement 3 sur 4)	3 026.50 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Facture d'Altus Dorion évaluateur- tenue à jour)	734.65 \$
Trafic Contrôle (Entretien lumières de rue et lumière patinoire)	762.16 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement & de représentation)	210.63 \$
FQM (Participation au Forum sur les municipalités dévitalisées 14 mars 2007)	56.98 \$
Municipalité de Sainte-Famille (Facture bibliothèque & facture signalisation bornes- fontaines)	1 393.89 \$
PGGovern (Formulaires de reçu de taxes)	127.40 \$
Fond de l'information foncière (Mutation)	3.00 \$
Bodycote (Analyse d'eau centre le Sillon)	11.40 \$
CSST (Cotisation 2007)	1 049.54 \$
<b>Total :</b>	<b><u>13 452.93 \$</u></b>

L'adoption des dépenses est proposée par Lina Labbé et appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois  
Directeur général / secrétaire-trésorier

Item 6 **Demandes d'aide financière.**

**07-033**

**a) Fondation François-Lamy inc.**

Il est proposée par Jean Rompré et appuyé par Lauréanne Dion que la municipalité fasse l'achat de deux cartes pour le souper bénéfice de la Fondation François-Lamy le 21 avril prochain au coût de : 65.00 \$ chacune.  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**07-034**

**b) Journal Autour de l'Île édition spéciale été 2007**

Il est proposée par Lina Labbé et appuyé par Jacques Drolet que la somme de 100 \$ soit accordée au journal Autour de l'Île pour son édition spéciale été 2007.  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**07-035**

**c) CLD de l'Île d'Orléans (Les prix du patrimoine 2007)**

Il est proposée par Lauréanne Dion et appuyé par Jacques Drolet qu'un certificat cadeau de 100 \$ de l'Auberge le Chaumonot soit offert en guise de commandite au CLD de l'Île d'Orléans, dans le cadre de la remise des prix du patrimoine 2007 qui se tiendra à Sainte-Famille I.O. le 9 juin 2007.  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**07-036**

Item 7 **Résolution renouvellement du protocole d'entente entre la  
Municipalité et le CSCBIO.**

Il est proposée par Jean Rompré et appuyé par Dominique Labbé que messieurs Yoland Dion, maire et Marco Langlois directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le renouvellement de l'entente entre la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et le Club de Soccer Coste des Beaux-prés Isle d'Orléans (CSCBIO) pour la saison 2007. Entente qui prévoit entre autre le versement d'une compensation de 25 \$ par joueur de la Municipalité inscrit pour la saison.  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-037

**Item 8 Résolution demande de programmation 2008 au ministère des Transports du Québec.**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR, pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées ;

**Attendu qu'**une partie des travaux seront effectués sur la route 368 ;

**Attendu que** la route 368 appartient au ministère des Transports du Québec ;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans est d'accord pour prendre la maîtrise d'œuvre des travaux du MTQ tant au niveau de la route 368 actuelle que la route de contournement ;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ne désire pas se doter d'un système d'aqueduc municipal;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans est prête à réaliser ses travaux en 2008, mais qu'elle ne peut le faire sans la participation du ministère des Transports du Québec (MTQ) ;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans veut respecter ses budgets et ses échéanciers ;

**Attendu que** des cas d'hépatites ont été répertoriés en 1995, à l'Île d'Orléans ;

**Attendu qu'**une étude réalisée en 2000 montre la nécessité d'un réseau d'égout collecteur dans le secteur visé ;

**Attendu qu'**il n'y a pas eu de travaux de réfection du chemin depuis au moins quinze (15) ans ;

**En conséquence** il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Jean Rompré et

**Il est résolu que** le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande au ministère des Transports du Québec de prioriser dans sa programmation pour 2008, la réfection de la route 368 visée par le projet d'égout collecteur, dans le secteur du village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-038

**Item 9 Dépôt des rapports financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Jean Rompré que le conseil municipal accepte, tel que présentés, les rapports financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**Item 10 Avis de motion adoption du règlement # 07-059 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires**

Lina Labbé donne Avis de motion qu'à une assemblée ultérieure sera adopté le règlement # 07-059 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

**Item 11 Avis de motion adoption du règlement # 07-060 pour  
l'établissement d'un fond de roulement.**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une assemblée ultérieure sera adopté le règlement # 07-060 pour l'établissement d'un fond de roulement.

**Item 12 Avis de motion adoption du règlement # 07-061 « Modifiant  
l'Entente portant sur la création et l'établissement de la cour  
municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré ».**

Jacques Drolet donne Avis de motion qu'à une assemblée ultérieure sera adopté le règlement # 07-061 « Modifiant l'Entente portant sur la création et l'établissement de la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré ».

**Item 13 Varia MRC.**

**Item 14 Période des questions.**

**07-039**

**Item 15 Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée est proposée par Jacques Drolet il est 21h50.